

ABONNEMENT.

Sauumur. 30 fr. 15 mois 16 3 mois 8

Poste:

35 fr. 15 mois 16 3 mois 10

Abonnement continué jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RESERVES SURT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 16 FÉVRIER

Chronique générale.

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 FÉVRIER.

La pression officielle a produit ses fruits à la suite des invalidations.

D'après les résultats connus actuellement, les républicains ont la majorité partout.

Dans l'Arèche, la liste Boissy d'Anglas l'emporte de 2,000 voix sur la liste Henri Chevreau.

Dans la Lozère, les trois candidats républicains, MM. Jourdan, Pelisse et Bourrilhon, sont élus à 4,000 voix de majorité.

Dans les Landes, les cinq républicains dépassent de 3 à 4,000 voix les suffrages donnés à la liste Lambert de Sainte-Croix.

En Corse, l'élection de MM. Emmanuel Arène, Ceccaldi et Astima, républicains, est assurée.

M. Susini, républicain, est en ballottage avec M. Gavini, bonapartiste. M. Susini a plus de voix que M. Gavini.

Enfin, dans l'Ille-et-Vilaine, M. Le Hérisse, républicain, est élu par 53,993 voix. Il n'avait pas de concurrent.

Partout la pression officielle a été véritablement éhontée, et les faits les plus scandaleux sont signalés.

Quoi qu'il en soit, les conservateurs ont fait leur devoir; dans bien des endroits même, le chiffre des votants a été supérieur à celui des élections des 4 et 18 octobre.

ELECTION SÉNATORIALE.

Une élection sénatoriale a eu lieu également dimanche dans le Pas-de-Calais.

Le candidat conservateur, M. le marquis d'Havrincourt, a été élu.

M. Paul Bert et le personnel de sa mission ont quitté Marseille avant-hier matin, à bord du Melbourne.

Plusieurs missionnaires et un certain nombre de religieuses se trouvent parmi les passagers du Melbourne, et l'évêque de Colombo, M. Boujean, doit également s'embarquer à Naples avec plusieurs prêtres.

L'EXPOSITION DE 1889

Le président du conseil a entretenu ses collègues de l'Exposition internationale universelle de 1889. Jusque-là les réponses ne sont pas favorables. Les industriels étrangers se retranchent derrière la crise qui sévit d'une façon générale sur l'Europe, pour décliner l'invitation qui leur a été adressée.

Voici la conclusion d'une brochure que publie M. Henry Dichard, ancien rédacteur en chef du Petit Caporal, brochure intitulée: La fin d'un prince, avec la dédicace: lettre au prince Victor:

« Vous avez trompé successivement la confiance de tout le monde. Votre père et ses ennemis, les jérômistes et vos propres partisans ont reçu tour à tour vos engagements. Vous avez dit et écrit aux uns et aux autres le contraire, souvent à vingt-quatre heures d'intervalle.

« Au lendemain du jour, pour ainsi dire, où vous nous traitiez de calomnieux en présence des amis de votre père et déclariez hautement que vous ne vous séparerez jamais du prince Napoléon, vous quittez la maison paternelle dans les conditions qu'on sait et vous vous posez en adversaire de celui auquel vous aviez promis la veillerie et l'assistance.

« Vous avez vendu vos amis et livré leurs lettres. »

Le ministre de la guerre a reçu par dépêche, comme nous l'avons déjà dit, le compte rendu des débats du conseil d'enquête de Saint-Malo et la sentence qui a été

rendue. Le compte rendu officiel a été transmis, le jour même, à M. le général Lewal, commandant le 10^e corps d'armée, qui, après en avoir pris connaissance, l'a adressé à son tour à M. le général Boulanger.

Le commandant du 10^e corps d'armée n'avait à adjoindre aucun commentaire au verdict du conseil d'enquête, ce verdict favorable ayant été rendu à l'unanimité, et le ministre n'ayant en aucun cas le droit de le modifier que dans un sens favorable à l'accusé.

Une promotion d'officiers supérieurs de l'infanterie paraîtra, cette semaine, au Journal officiel; le lieutenant-colonel Herbingier en fera très-probablement partie.

LA LOI SUR LES MINES.

M. Laur a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition ayant pour objet de modifier la loi de 1810 sur les mines.

1^o Conservation de la base établie par la loi de 1810 sur la propriété;

2^o Modification de cette base au moyen d'une clause de rachat pour cause d'utilité publique et du retrait des conventions non exploitées;

3^o Admission des ouvriers à la participation dans les bénéfices et conditions spéciales d'exploitation au point de vue de la sécurité, réglées par le cahier des charges;

4^o Réglementation nouvelle du permis de recherches, confondu désormais avec le permis d'exploiter les produits;

5^o Augmentation des droits du premier inventeur du gîte, avec le droit de préférence à la concession comme pour le propriétaire du sol (loi prussienne).

AFFICHES SCANDALEUSES.

On a apposé dans tout Paris de grandes affiches annonçant un nouvel ouvrage à scandale: Les Amours du prince de Galles.

Aussitôt après avoir vu ces affiches, M. Maurice Binder, conseiller municipal conservateur, a écrit au préfet de police qu'il se proposait de l'interpeller, à une des plus

prochaines séances, à propos de cet affichage, qui pourrait légitimement provoquer un incident diplomatique.

On lit dans la correspondance romaine de l'Osservatore Romano, à propos du scandaleux discours de M. Goblet dont le Sénat a ordonné l'affichage:

« Il est inutile de réfuter les sophismes du sectaire, du moraliste indépendant, du rationaliste. Ce qu'il faut, c'est protester avec indignation contre ces injures, que le Sénat a décidé de rendre publiques en les faisant, par une véritable provocation, afficher sur tous les murs, et en exaltant ainsi le singulier exemple de neutralité donné aux instituteurs par leur chef, l'outrage fait au Souverain représentant de la catholicité, avec qui pourtant il y a un Concordat; ce qu'il faut encore, c'est attendre avec une respectueuse confiance, mais avec un très-vif désir, des temps meilleurs. »

CHARGE NOUVELLE.

Il faut bien caser les amis... Une somme de 4,500 fr. vient d'être inscrite au budget de la ville de Paris pour les émoluments d'un « inspecteur des bataillons scolaires »!

Charge nouvelle, et nouvelle charge... pour le budget.

Les candidats sont nombreux, assure le Siècle.

Mais si tous ne peuvent être élus, que les évincés se rassurent; on a l'imagination vive dans le groupe de l'autonomie communale, et l'on trouvera bien autre chose. Pour ces mêmes bataillons scolaires, d'abord, une lacune est à combler:

Quand leur donnera-t-on des cantinières ?

LETTRE DE FAIRE-PART.

Le Cri du Peuple publie, sous forme ironique, le jugement ci-après à l'adresse des députés de l'extrême gauche:

Irkoutsk, octobre 18...

La liberté de Serge, c'était un trop beau rêve; mais le gouverneur a pu commuer sa peine. Notre ami a quitté Nertschink. Il travaille dans les bureaux d'Irkoutsk. Chaque jour il reçoit mon père. Parfois, il vient passer une heure dans notre isba. Alors c'est la joie, la joie vive, toutes les peines s'oublient.

Avec l'automne j'ai retrouvé mon père et ma mère, et notre vie misérable dans l'isba; et pourtant, cette vie misérable, je l'ai retrouvée avec un bonheur indicible.

C'est que là-bas, au Palais d'été, j'ai compris combien j'aimais mon foyer; ce pauvre foyer où, à défaut de luxe, je trouvais les richesses du cœur, les seules qui soient vraiment enviables. La fortune donne un bonheur tout de surface; mais la joie de bien s'aimer n'est-elle pas tout ce qu'il y a de plus intime, tout ce qu'il y a de meilleur au monde? Quelles choses dans la vie, pouvant se payer au poids de l'or, m'eussent donné ce battement de cœur délicieux ressenti en apercevant les miens sur les rives de l'Angara?

Je revenais du Palais d'été, où, après le voyage de Nertschink, nous avions fait une halte de quelques jours.

Ils m'attendaient; leur regard attendri suivait le yacht pavisé. Il courait une bordée rapide; puis il ralentit sa marche, les voiles s'abattirent, et,

39 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Cette pensée nous déchirait tous les deux. Alors, très-bas, pour essayer de lui rendre le courage, mais sans y ajouter foi moi-même, je lui parlais de la possibilité d'une grâce, d'une commutation de peine. S'il pouvait, lui aussi, venir à Irkoutsk, travailler dans les bureaux près de mon père! N'avait-il pas exposé sa vie pour sauver la fille du gouverneur? Sous son apparence hautaine, M. Vilérieff, comme toutes les natures élevées, était susceptible de grande reconnaissance. Du reste, elle s'intéressait à Serge; elle avait retenu sur la famille de l'aide de camp du comte de Rudzen de nombreux détails; elle savait la haute position qu'autrefois les Nariski occupaient en Pologne; et la veille, sur le balcon, elle avait dit avec moi, d'une voix sincèrement émue: Pauvre Serge! Je lui confiais mes espérances, mais il n'y croyait pas. Toujours un sourire désenchanté assombrissait et rendait amère l'expression de son visage. La journée s'avancait. De gros nuages s'amoncelaient au ciel, et sur les cendres noires de l'incendie, une pluie torrentielle allait bientôt

tomber, les premières pluies d'automne. Le vent soufflait, et les aiguilles séchées des sapins, les feuilles jaunies des bouleaux voltigeaient follement sur la terre nue.

Serge commençait à sentir la torpeur qui précède la fièvre. Ses yeux se fermaient. Et, quittant son cheval, de nouveau m'agenouillant devant la sainte image, je priai ardemment.

— Sainte Vierge... Vierge bénie, disais-je, parlez au cœur de ma puissante protectrice; mettez-y la reconnaissance, la pitié. Je vous en conjure, Vierge Marie, amie de tous les affligés, faites que le sort de Serge soit adouci; faites cesser pour lui le dor exil, qu'il nous soit rendu... Faites que sa mère puisse le revoir un jour, sa pauvre mère! Je priais de toute mon âme, les deux mains jointes, lorsque la porte de l'isba s'ouvrit doucement, et une vision rayonnante m'apparut.

C'était M. Vilérieff complètement remis de son évanouissement. Elle n'avait plus rien de sa physionomie hautaine. Les émotions de la nuit l'avaient un peu pâlie; et, dans son oeil d'un bleu foncé, on lisait la reconnaissance et la pitié.

Elle se tenait debout près de Mademoiselle. La vue de Serge semblait l'émouvoir. La belle Russe savait maintenant que l'on peut verser une larme sur une souffrance polonoise. Elle s'approcha du lit où sommeillait le blessé; mais, si légers que fussent ses pas, Serge souleva ses paupières, et

regarda surpris; une ardente rougeur montant à ses joues, une flamme d'espoir illuminant ses yeux. Avais-je dit vrai? Comme une messagère d'espérance, M. Vilérieff venait-elle parler de délivrance?

Très-noble et très-digne, avec un geste impérial, Olga tendait sa main au blessé pour qu'il la baisât, et d'une voix dont la douceur m'étonna:

— Merci, dit-elle, je vous dois la vie, je ne l'oublierai jamais.

J'étais tombée à genoux devant elle, et à mon tour, le cœur gonflé et débordant de gratitude, éperdument, je baisais la main sur laquelle, froidement, respectueusement, venait de se poser les lèvres de Serge; puis, entre chaque baiser, je m'écriais:

— Oh! que vous êtes bonne. Dieu vous bénira!

— Bonne, répliqua-t-elle, son beau regard devenant rêveur, non, mais juste. D'aujourd'hui j'ai une dette à payer, et je la solderai. Je parlerai à mon père de celui qui m'a sauvé au péril de sa propre vie; et, peut-être, pourra-t-il adoucir une peine injuste et cruelle; peut-être pourra-t-il arracher aux mines de Nertschink l'aide de camp du comte de Rudzen, le rendre à ses amis; peut-être...

Et, de nouveau, se tournant vers son sauveur, lui donnant un radieux sourire, elle ajouta:

— Espérez!

« Citoyens,
» Vous êtes priés d'assister aux service et enterrement de l'extrême gauche parlementaire, décédée le 11 février 1886, dans l'après-midi, munie des sacrements de l'Etat.

» L'ardeur avec laquelle elle défendait les intérêts capitalistes avait gravement compromis sa santé. Le premier vent socialiste qui a soufflé sur la Chambre l'a achevée.

» De la part de MM. Clémenceau, Maret, Pelletan, Dreyfus, Wickersheimer, etc., ses chefs, sous-chefs, etc.

» Le deuil sera conduit par ses héritiers naturels, les citoyens Basly, Boyer et Camélinat.

Le *Cri du Peuple* dit que cette lettre de faire-part a été adressée à tous les électeurs du parti ouvrier.

REVUE FINANCIÈRE.

L'intérêt des bons du Trésor à un an vient d'être abaissé à 2 1/2 0/0; en quelques jours, le Trésor avait reçu 192 millions.

Cependant la Bourse languit. Elle n'a point de sujets d'inquiétude: elle paie seulement la hausse, un peu trop rapide du mois dernier.

Un grand nombre de capitalistes ont acheté en décembre pour toucher le coupon de janvier et revendre ensuite. Le coup leur a réussi. Quand les cours seront plus favorables, on les verra rentrer en campagne.

A la fin de la semaine, le 3 0/0 était à 81.45, l'amortissable à 83.90, le 4 1/2 0/0 à 109.20.

Le Crédit Foncier n'est qu'à 1,325 fr. Dans sa séance du 10 février, le conseil a autorisé pour 3,157,377 fr. de prêts nouveaux.

La Société Générale est bien tenue à 448.75. La Société des Dépôts et Comptes Courants est formé à 597.50.

La crise générale rend plus impérieux le devoir de la prévoyance. Au moment où les formes excellentes, n'est-ce pas une obligation étroite de prémunir la famille contre toute éventualité par une assurance sur la vie et de constituer ainsi un patrimoine immédiat à l'aide d'un léger prélèvement sur son revenu? Nous ne paraissions pas encore avoir conquis cette nécessité, s'il faut en juger par les résultats de la production des Compagnies françaises en 1885, résultats inférieurs à ceux de l'exercice précédent. C'est évidemment la crise qui a entravé les efforts de la prévoyance, contrairement à ce qui devrait être.

Mais cette réduction de la production totale présente une singularité bonne à signaler. Les Compagnies anciennes, formées de 1819 à 1830, ont subi, à elles seules, les deux tiers de cette réduction. Il ne faut certes pas inférer de là que ces Compagnies — la Générale, la Nationale, l'Union et le Phénix — ont cessé de mériter la confiance du public. Mais il est visible que les préférences du public se portent plutôt sur les Compagnies d'âge moyen ou de création récente. Cela tient au mode de fonctionnement des Compagnies d'assurances sur la Vie qui ont toutes les mêmes tarifs, des combinaisons analogues, des statuts devenus même plus sévères et la surveillance de ces statuts par l'Etat.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les assurés se soient détournés plus particulièrement des anciennes Compagnies; les participations aux bénéfices qu'elles accordaient à leurs assurés et qui favorisent surtout les plus anciens, ne sont pas étrangères à ce résultat. L'exercice 1886 devra, dans tous les cas, réparer les torts de celui qui vient de finir à l'égard des assurances sur la vie. Il y va de l'intérêt de la petite épargne.

Le mouvement de reprise s'accroît. Il élève nos cours de nos rentes et de l'Italien qui se rapproche de plus en plus du pair. Il s'étendra forcément aux actions des Sociétés de crédit qui ont été le plus frappées par la crise.

La Banque d'Escompte, qui a fait preuve d'une

manœuvre avec adresse, il vint se ranger docilement le long du quai.

Bientôt, tour à tour, ils me pressèrent contre leur poitrine; puis nous regagnâmes l'isba. Un repas très-simple nous attendait. Je lui fis honneur en racontant tous les incidents de mon séjour au Palais d'été, parlant aussi de Nertschink, de Serge, de mon espoir de le revoir un jour... bientôt.

Le visage de mon père s'anima à mes récits; ma mère m'écoutait l'œil brillant; et ce soir-là, la petite isba perdue dans l'immensité sibérienne abrita tout un poème de bonheur paisible, le poème du foyer.

Pourquoi donc, dans un jour morose, un poète a-t-il écrit en parlant de l'amour maternel et de l'amour filial:

Les fleuves descendent et ne remontent pas?

Non, non, il n'en est pas toujours ainsi. Certes, de la part de la mère, de la part du père, la tendresse est immense, le dévouement absolu; mais, au milieu de ce large fleuve d'affection remonte un petit courant: c'est le cœur de l'enfant. Et il ne s'opère pas un remous dans le fleuve que le courant ne s'agite. L'enfant n'est-il pas un avec ses parents par les fibres les plus intimes de son être?

Mon bon père, ma bonne mère, quand vous êtes joyeux, est-ce que je ne suis pas joyeux? Quand vous frissonnez, est-ce que je ne frissonne pas? Lorsque vous souffrez, lorsque vous pleurez... oui, votre Madéje souffre et pleure aussi.

(A suivre.)

si intelligente initiative et qui voit grandir chaque jour l'amélioration des valeurs auxquelles elle a prêté son concours, instamment des valeurs italiennes, devra profiter largement de la reprise et ses actions arriveront au pair qui est leur objectif actuel.

Les Méridionaux italiens sont sortis de la période de souscription des 60,000 actions nouvelles. On peut compter sur la hausse de leurs actions, d'autant plus que les résultats du second semestre de l'exercice 1885 ont été excellents.

Le Panama est monté à 455. Ses apôtres prédisaient déjà qu'il allait arriver à 500 fr. quand il est retombé à 436.25. Qui trop embrasse, mal étirent. La hausse intempestive n'a eu qu'un seul effet: achever le déclassement de titres commencé par la baisse. Quant à l'autorisation d'émettre des obligations à lots, il n'y faut pas compter. Jamais une Chambre républicaine n'autorisera l'exportation de 600 millions pour favoriser une entreprise dont les Etats-Unis seuls profiteront véritablement et s'empareront s'ils en ont la fantaisie.

On attend avec impatience l'avis de convocation de l'assemblée du Crédit Lyonnais. Les bilans mensuels de cet établissement n'apprennent rien aux actionnaires, car ils n'indiquent pas, comme ceux de la Société Générale, le chiffre des bénéfices nets du mois.

La Société Générale a plus de clarté dans ses écritures. On sait déjà que les bénéfices de janvier 1886 sont supérieurs à ceux de janvier 1885. On peut suivre ainsi, mois par mois, la marche de cette Société. Mais le Crédit Lyonnais a sans doute de très-sérieux motifs pour être plus discret.

Les actions de nos chemins de fer sont bien tenues.

Nouvelles militaires.

Tandis que le général Boulanger, jaloux des tristes lauriers du général Farre, fait taire les tambours que ce dernier avait supprimés, une autre fanfare, autrement retentissante, nous arrive de l'Allemagne.

Nos voisins d'outre-Rhin viennent de mettre en expérience un nouvel obus à dynamite chargé de vingt kilos. La puissance explosive de ce nouvel engin est énorme puisque la dynamite déplace plus de mille fois son poids de terre.

Vingt obus semblables bien dirigés seraient assez puissants, dit-on, pour bouleverser de fond en comble un de nos forts nouveaux modèles.

Nous voulons supposer le ministre de la guerre informé.

Sans doute, le comité d'artillerie sera immédiatement saisi de la question, et de sérieux efforts seront tentés pour répondre à la terrible invention de nos voisins, qui peut remettre en question tout notre système de défense.

Dans le but de favoriser dans la mesure du possible les familles dont les fils désirent se vouer à la carrière des armes, il est question de faire occuper tous les locaux disponibles au Prytanée de La Flèche, qui pourrait alors recevoir 540 élèves, soit 140 en plus que le chiffre actuel.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION A SAUMUR

Encore une erreur de la *Petite France*! Voici ce que nous lisons dans son dernier numéro:

« Si toutes les communes de France suivaient l'exemple de Saumur, on ne se plaindrait bientôt plus de la diminution de la population dans notre belle patrie.

» Il a été enregistré à Saumur, en 1885, 344 naissances, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 45 ans; et le chiffre des décès a été seulement de 184.

La vérité est qu'il y a eu, pendant l'année 1885, non pas seulement 184 décès, mais bien 354. Excédant des décès sur le chiffre des naissances, 43. C'est peu, il est vrai, en comparaison de certaines années; mais ce n'est pas encore avec un tel résultat que notre ville contribuera à augmenter la population de la France.

Vivx. — Un père de huit enfants. — Le sieur Chemin vient d'adresser à M. le préfet une demande à l'effet d'être admis à bénéficier de l'article 27 de la loi du 8 août 1885 et à faire élever aux frais de l'Etat un des huit enfants vivants dont il est père.

Vendredi 12 février, un accident qui aurait pu avoir des suites graves est arrivé entre la gare de Baugé-les-Verchers et le Vaudelnay, au passage de Messemé.

Le train qui part d'Angers à 4 h. 50 du matin a rencontré sur la voie un tombereau attelé d'un cheval et dans lequel le conducteur était monté. Le cheval a été tué sur le coup; l'homme a été projeté dans un champ, heureusement pour lui, et ne s'est fait aucune blessure sérieuse; le train marchait en ce moment avec une vitesse de 60 kilomètres à l'heure, et une des roues du tombereau s'étant accrochée à un des wagons, a été transportée à plus d'un kilomètre.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Cartes de circulation à demi-place sur toutes les sections du réseau.

La Compagnie d'Orléans nous communique l'avis suivant:

En vue de faciliter le déplacement et les voyages d'affaires, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure un nouveau tarif (A. n° 3 bis), ayant pour objet la création de *Cartes de circulation à demi-place* sur l'ensemble de son réseau.

Aux termes des conditions de ce Tarif, il sera délivré des cartes nominatives et personnelles de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, valables pendant six mois et un an et donnant droit à circuler à demi-place sur toutes les sections du réseau, moyennant le paiement préalable des prix indiqués ci-dessous:

1^{re} classe: Pour six mois, 400 francs; pour un an, 600 francs.

2^e classe: Pour six mois, 300 francs; pour un an, 450 francs.

3^e classe: Pour six mois, 220 francs; pour un an, 330 francs.

En outre du prix de cette carte, il sera perçu à chaque voyage la moitié de la taxe correspondant au plein tarif pour le parcours effectué.

Les titulaires de cartes de circulation à demi-place auront droit à une franchise de 50 kilogrammes pour le transport de leurs bagages.

Le prix total perçu pour l'ensemble des voyages effectués pendant une année devant se composer:

1^o D'une somme fixe une fois payée;

2^o Du prix de la demi-place pour chaque voyage effectué; les voyageurs qui useront de cette combinaison se trouveront bénéficier d'une réduction d'autant plus forte qu'ils effectueront pendant l'année un plus grand nombre de voyages.

Sur le vu de la carte dont devront être porteurs les titulaires et à laquelle sera jointe leur photographie, il leur sera délivré des billets de demi-place, sans plus de formalités que pour la délivrance d'un billet simple.

ANGERS.

En reproduisant l'annonce du départ d'Angers du 12^e cuirassiers, l'*Union de l'Ouest* ajoute:

« Est-ce vrai ou ne l'est-ce pas? Nous ne sommes pas en mesure de le dire. Mais, cette fois, nous croyons devoir appeler l'attention de l'administration municipale sur la nouvelle que donne l'*Agence Havas*.

» Le départ du 12^e cuirassiers, non remplacé, causerait, dans la ville, une perte considérable aussi bien pour le commerce que pour les recettes de l'octroi. L'administration municipale doit le savoir et le prévoir. Nous allons apprendre certainement que M. le maire, homme politique influent et bien écouté des ministres, part ou est déjà parti pour aller plaider la cause des finances municipales, qui souffriraient beaucoup de l'absence d'un régiment de cavalerie, obtenu naguère au prix de grosses dépenses.

» Combien, dans son for intérieur, M. le maire doit maudire ses amis démocrates, qui ont inscrit sur leur liste de délation, et l'un des premiers, le 12^e régiment de cuirassiers! Ce ne sont pas les délateurs qui combleront les vides du budget municipal.

La *République française* publie à ce sujet la note suivante:

« Le mouvement de concentration de la 4^e division de cavalerie dans les nouveaux casernements des Ardennes n'a jamais dû avoir lieu avant la fin du mois de mai. Il est donc inexact que les 14^e et 12^e cuirassiers, les 8^e et 9^e dragons, soient à la veille de quitter Niort, Angers, Cambrai et Valenciennes. Le ministre n'a prescrit aucun

changement de garnison pour ces quatre régiments. »

RENTREE DE M. LABRANCHE. — Les journaux d'Angers nous apprennent qu'un excellent artiste, très-aimé du public, M. Labranche, opérera ce soir sa rentrée au Grand Théâtre dans la *Cagnotte*. Réengagé par M. Breton au début de la saison, M. Labranche avait été retenu loin de la scène par une indisposition.

Départ de Tours du 2^e chasseurs

LES VISITES OFFICIELLES

Dimanche, les officiers du 2^e régiment de chasseurs, en tenue de campagne, colonel en tête, ont fait, avant leur départ, leurs visites officielles.

Ils se sont rendus tout d'abord chez M. l'archevêque, chez M. le général Béziat, commandant par intérim le 9^e corps d'armée, chez M. le préfet d'Indre-et-Loire et la mairie.

La *Petite France* avait donné une version dans le numéro paru avant-hier; mais, comme elle n'est nullement infallible, elle est obligée de se rectifier dans le numéro d'hier. Voici ce second récit:

« L'archevêque remercia le corps des officiers de la visite qu'ils voulaient bien lui faire, ajoutant qu'il regrettrait leur départ, connaissant personnellement plusieurs d'entre eux.

» L'honorable M. Meignan a dit ensuite à ses visiteurs qu'il n'avait pas à apprécier la mesure prise à leur égard, n'ayant pas l'habitude de sortir de son ministère et de s'occuper de politique.

» Chez M. le général Béziat, après la présentation du corps des officiers par le colonel, le commandant intérimaire du corps d'armée a insisté plus particulièrement sur l'incident du banquet dont nous parlons plus loin. Il a dit, en substance, que la mesure prise par lui pour empêcher ce banquet avait été uniquement dans l'intérêt du corps des officiers dont il avait le légitime souci; dans les circonstances présentes, il lui avait semblé que ce banquet pouvait donner lieu à des manifestations qui leur seraient préjudiciables.

» A la préfecture, le colonel s'adressant au préfet, lui a dit: « Monsieur le préfet, je vous présente le corps des officiers du 2^e régiment de chasseurs qui, la veille de son départ, vient vous faire ses adieux. »

» Le préfet a répondu: « Je tiens, messieurs, au moment où vous partez, à vous répéter ce que j'avais pu dire, à savoir que j'étais étranger aux derniers incidents qui se sont produits à Tours (il s'agit du banquet). J'ai l'habitude de faire mon devoir, rien que mon devoir, mais tout mon devoir.

» Messieurs, a dit M. le préfet, en terminant, je vous souhaite bon voyage et j'espère que vous conserverez un bon souvenir de la Touraine. »

Le maire, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, M. Fournier, qui, nous devons le reconnaître, dans cette affaire de la brigade de cavalerie, a eu une attitude des plus correctes, a dit qu'il avait toujours eu les meilleurs rapports avec tous les corps d'officiers de la garnison, et il a ajouté qu'il espérait entretenir, avec les successeurs du 2^e régiment de chasseurs, les relations qu'il avait eues avec ces derniers.

LE DÉPART DE LA 1^{re} COLONNE.

Malgré le conseil de l'*Union libérale*, qui avait invité nos concitoyens à ne point assister au départ du 2^e régiment de chasseurs, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, dès hier matin, 7 heures, un nombreux public se pressait sur l'avenue de Grammont, dans la rue Royale, et auprès du Pont-de-Pierre.

Déjà des équipages et quelques cavaliers étaient passés précédant le régiment.

Vers huit heures, ce dernier fit son apparition dans la rue Royale.

Deux escadrons de chasseurs commandés par M. de la Selle s'avançaient dans l'ordre suivant: les trompettes, MM. les généraux Béziat, commandant par intérim le 9^e corps, Baillod, général de brigade, L'Hôte, inspecteur de cavalerie, l'état-major, les officiers de chasseurs et la troupe, entourés d'un grand nombre d'officiers de dragons.

Sur le passage des officiers et des généraux auprès du Pont-de-Pierre, un grand nombre d'assistants se sont découverts.

Au coin de la rue Chaude, un gavroche a eu l'idée de crier : « Vive la République ! » L'attitude de ses voisins lui a faite vite comprendre que sa petite manifestation était absolument intempesive. A part ce cri, nous n'avons aucun incident à signaler. Par sa présence et son attitude, la population tourangelle a témoigné, comme elle le devait, des regrets que lui causait le départ d'un régiment qui était une source de richesse pour la cité.

De son côté, la *Petite France* s'exprime ainsi :

« Vers sept heures, les escadrons étaient rangés dans la cour, prêts à partir. A sept heures et demie, M. le général de division L'Hôte et M. le général Baillod, commandant la 9^e brigade de cavalerie, arrivaient à cheval. »

Le général L'Hôte a réuni autour de lui les officiers et a prononcé quelques paroles d'adieu au régiment.

La colonne a défilé en bon ordre, par l'avenue de Grammont et la rue Nationale, au milieu d'un calme parfait.

Un groupe nombreux d'officiers de dragons et d'officiers d'état-major est venu faire escorte aux chasseurs. M. le général de division Béziat, commandant intérimaire du 9^e corps, a pris la tête du détachement.

La dernière colonne du régiment de chasseurs a dû quitter Tours ce matin.

POITIERS.

Des six candidats républicains de la Vienne qui ont piteusement échoué au 4 octobre, il ne reste que deux à caser.

Les quatre autres ont reçu déjà leur part du gâteau, sous forme de gros appointements et d'honneurs.

M. Hérald est à la Cour des comptes ; M. Marquet est procureur général ; M. Nivert officier de la légion d'honneur ; M. Salomon, une complète nullité, vient d'être nommé conseiller à la Cour.

A quand le tour de MM. Bazille et Demarçay ?

La République fait bien les choses ; elle a inventé le système des compensations.

Avais-je qu'on demande. Pour entrer à la Cour des comptes, ou recevoir la croix d'officier, il suffit désormais d'avoir été battu par un conservateur.

La carrière des candidats blackboulés, quelle trouvaille !

La vaccine est fort à la mode, en ce moment, à Poitiers. Tout le monde se fait vacciner et c'est à qui vaccinera. Les médecins civils vaccinent, les médecins militaires sont sur les dents. Bientôt, si cela continue, il ne restera plus dans le département une seule personne à vacciner.

Ainsi, dans les deux journées de lundi 8 et de mardi 9 février, le seul docteur Aucher a vacciné près de cinq cents personnes à l'hôtel de France, avec du vaccin pris sur une génisse préparée par M. Cirotteau.

Les quelques cas de variole qui se sont déclarés à la Cueilte et aussi dans la ville

même, expliquent et justifient les mesures de prudence que prend toute la population. On ne saurait trop l'approuver, en présence surtout de l'apathie de l'administration, qui continue, malgré les avertissements qu'on lui a donnés de toute part, à laisser impunément certains varioleux stationner dans les rues les plus fréquentées, et courir après les passants pour tâcher d'obtenir une aumône.

Les journaux de la Vienne ont rapporté que, la semaine dernière, M. et M^{me} Cardinault, habitant Châtelleraut, attendaient d'un moment à l'autre leur fils malade revenant du Tonkin, lorsqu'ils apprirent l'affreuse nouvelle que le jeune soldat avait péri en mer pendant la traversée, il y avait près de sept semaines.

La famille Cardinault ayant écrit à Antibes pour avoir quelques détails sur la mort déplorable du jeune soldat, a reçu du commandant du dépôt du 114^e une réponse qui lui dit que c'est dans la nuit du 25 décembre que le jeune Cardinault, dans un accès de fièvre chaude, s'est précipité à la mer.

A cette nouvelle, on ne peut s'empêcher de faire une pénible réflexion, dit l'*Echo de Châtelleraut*, c'est que la surveillance était bien mal faite à bord du transport le *Thibet*, pour que l'infirmerie, située nécessairement dans l'entre-pont, ce malheureux jeune homme ait pu, sans que personne l'arrête, remonter sur le pont et se jeter à la mer.

Il ne fait décidément pas bon de voyager sans être armé !

Dans la soirée de mardi, le sieur Quintard, messager à Sanxay (Vienne), a été attaqué, aux environs de la Torchaise, par un individu qui lui demandait de l'argent.

Quintard excita d'abord son chien contre le malfaiteur et lui tira ensuite plusieurs coups de revolver ; mais on ignore s'il a pu l'atteindre.

Dans la lutte, le messager a reçu des blessures qui l'obligent à garder la chambre.

Quand donc nous débarrassera-t-on de tous les vagabonds qui pullulent sur les routes du département ?

PAS DE CHANCE !

Un petit village de la Vendée doit fournir, chaque année, deux recrues à la conscription. Cette année, le numéro 2 se trouvant en prison sous l'inculpation d'assassinat, c'est le numéro 3 qui est appelé à le remplacer.

Mais c'est ici que la chose devient étrange.

Le numéro 3 est précisément le fils de l'homme assassiné par le numéro 2, et ce conscrit qui, son père vivant, était légalement exempt du service, puisque le numéro 2 élourait le contingent des hommes nécessaires, se trouve, par le fait même du crime, orphelin, soldat et remplaçant de l'assassin.

En voilà un qui vraiment n'a pas de chance !

Esther n'objecta rien à un ordre aussi nettement motivé. Elle pleura un peu. Mais la correspondance parut cesser tout à fait.

Il faut bien le reconnaître : il est rare que les liens irréguliers ne suscitent pas de grosses haines. Il ne manque jamais de gens dont ils lésent les intérêts ou détruisent les espérances. La mère d'Esther s'était donnée à Philippe au mépris de volontés respectables. L'obstacle même avait irrité la passion profonde des deux amants l'un pour l'autre. La dignité fut emportée. A compter de ce jour, ils eurent des ennemis mortels. L'excuse de leur témérité et de leur imprévoyance fut leur âge ; mais la jeune femme paya cette témérité de sa vie. Philippe, tout meurtri de ce naufrage, et pensant qu'Esther ne pourrait plus tard en connaître les détails, sans devenir la vengeresse de sa mère et l'alliée fervente d'un père malheureux, n'avait pas imaginé qu'il retrouverait une haine de famille assisagée à son insu, dès les années d'école, le cœur de son propre enfant. S'il avait bien su qui était celle qu'Esther appelait son amie *Félicité*, il aurait frémi et pris dès longtemps d'énergiques mesures. Dans un jardin délaissé, les fleurs sont vite étouffées par le chiendent.

A peu de temps de là, il se produisit un grand trouble dans la conscience de Pauline Collineau. Elle reçut de Nantua une enveloppe à son adresse, contenant une lettre pour Esther Hardoin.

CHATEAUXROUX.
Le Conseil municipal de Châteauroux, réuni hors séance, vient d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« Les conseillers municipaux de la ville de Châteauroux, réunis hors séance, émettent le vœu que les princes des familles ayant régné en France soient expulsés, dans le plus bref délai, du territoire français. »

On nous affirme qu'un des membres les plus farouches du Conseil municipal de Tours est disposé à présenter, lors de la prochaine séance, une motion dans ce sens.

ENFANT BROYÉ PAR UN MANÈGE.

Un affreux accident, dit le *Journal d'Ille-et-Vilaine*, est arrivé au village de Bel-Air, commune de Mordelles, arrondissement de Rennes.

Pierre-Marie David, cultivateur, se trouvait, vers huit heures du matin, dans sa grange, pour y fabriquer du cidre. Dans cet endroit sont placés le pressoir et le moulin à pommes, dont le manège est dans la cour.

Pour faire ce travail, David était aidé par une jeune domestique. Le petit Allain David, âgé de deux ans et demi, était assis à portée des instruments.

L'enfant ayant manifesté le désir de retourner auprès de sa mère, qui était au logis, la servante prit le moutard et le posa à terre. A peine y était-il que la goupille de l'articulation de l'arbre de transmission saisit la blouse de l'enfant, qui fut entraîné en une seconde.

Aux cris poussés par le domestique, les deux chevaux attelés au manège prirent le trot.

David père, présentant un malheur, courut aussitôt et vit son fils qui tournait avec le manège.

C'était un spectacle horrible. Chaque fois que l'enfant, qui n'a poussé aucun cri, passait entre l'arbre et la terre, le sang jaillissait de tous côtés.

Le malheureux père sauta à la bride des chevaux et arrêta le manège. Puis il coupa la robe de l'enfant ; mais le pauvre petit, littéralement broyé, ne donnait plus signe de vie.

A L'EPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil. ; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil. ; — le Chocolat de la C^o Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50 ; — la Chartreuse jaune du Couvent, le litre, 6 fr. 75 c. ; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratis sur demande du catalogue général.

BAPTISTE GOBLET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquisite dureté.

Elle se dit : Esther a donné mon adresse à quelqu'un. Pourquoi pas la sienne ? Elle ne veut donc pas que le commandant sache ?...

Elle montra le corps du délit à sa mère, la mère à Collineau, qui ne plaisantait pas plus qu'Hardoin sur certaines sortes de choses.

— Le motif peut être innocent, dit le marin. D'ailleurs on voit bien que c'est une écriture de femme ! Mais il faut donner sur les doigts d'Esther, sans la dénoncer.

Et Collineau remit lui-même, sans aucun commentaire, la lettre à M^{lle} Hardoin, qui parut fort troublée et qui houda Pauline.

Ainsi, tandis que le commandant se réjouissait de la rareté des lettres de Nantua, il lui fallait s'affliger de la rareté des visites entre Esther et Pauline : elles ne se voyaient plus que de loin en loin.

Il semblait que, plus Pauline était chère au commandant, moins Esther était disposée en faveur de cette charmante amie. Cependant, les Collineau ne voulant pas prendre garde à ce refroidissement, Pauline apporta elle-même, un matin, une corbeille de fruits envoyés par M^{me} Collineau. Ce fut Hardoin qui ouvrit la porte.

Avant que la jeune Sablaise lui eût fait son petit compliment, l'invalidé, lui pinçant doucement l'oreille, lui dit d'une voix brusque, mais bonne :

— Ah ! je vous y prends, Pauline ! Puisque je vous tiens, je ne vous lâche plus, que vous ne

MAULÉVRIER, Maine-et-Loire, le 24 mai 1885. Ma maladie est une gastralgie et une névralgie ; je ne peux pas me passer de vos Pilules suisses ; si je reste un jour sans en prendre, je souffre de l'estomac et je ne puis pas manger. Veuillez m'envoyer une boîte à Fr. 1.50. M^{me} Girardeau, à Maulévrier (Maine-et-Loire) ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 16 février

Reentrée de M. LABRANCHE, grand premier comique, comique marqué, engagé en remplacement de M. Fleury

LA CAGNOTTE, comédie-vaudeville en 5 actes.
Les Femmes qui pleurent, comédie en 1 acte.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 14 Février 1886.

Versements de 144 déposants (19 nouveaux), 37,909 fr. 52 c.

Remboursements, 36,069 fr. 33 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8^o. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 15 volumes in-8^o, contenant 166 cartes et plan, gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas reliés contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleury, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (26^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RENOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

LES BRONCHITES NÉGLIGÉES TUENT LE TIERS DE LA POPULATION FRANÇAISE. — Mon rhume négligé, que mon médecin ne pouvait guérir, a disparu en huit jours grâce aux DRACÉES Russes que vous m'avez envoyées. Dans mon cœur est à jamais gravé, pour ce précieux médicament, une reconnaissance éternelle. Ci-joint 3 francs, en un mandat-poste pour deux flacons destinés à un parent atteint de bronchite chronique. L. RIGER, épicier, Rue de l'Epeulo, 83, à Roubaix (Nord).

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Indépendance du cœur

Philippe, impatienté de cette mélancolie chronique, demanda un jour à sa fille, d'un ton modéré, mais absolu, la communication de cette correspondance.

Esther répondit qu'elle obéirait de grand cœur, s'il lui appartenait de disposer des confidences d'une amie ; mais, pour ce motif de discrétion, elle supplia son père de ne pas insister.

— Que tu respectes vis-à-vis de simples tiers les confidences de ton amie, répondit Hardoin d'un ton calme, rien de mieux ! Mais si l'exclusion va jusqu'à moi, toi qui es encore en puissance de père, tu n'as pas le droit de recevoir de pareilles confidences ! Informe donc ton amie de mon exigence légitime, afin de lui laisser, si elle redoute mon intervention, toute liberté de suspendre ce genre de rapports avec toi ! Par là, tu n'auras pas trahi l'amitié, et tu respecteras ton devoir filial ! Ne parlons donc plus du passé ; mais communique-moi cette correspondance à l'avenir !

m'avez dit pourquoi vous devenez si rare !

Pauline parut interdite ; mais, toujours sincère, elle répondit :

— Je vous assure, mon bon monsieur, que cela me fait de la peine !

— Mais alors quel motif ?... Avez-vous un surcroît d'occupation ? J'aime votre compagnie pour Esther, vous le savez bien.

Et moi aussi, j'aimais bien à venir !... Mais... c'est Esther qui ne vient plus. Alors moi, par discrétion...

— Vous suivez ce mauvais exemple ? Ah ! les beaux fruits ! C'est un présent que M^{me} Collineau nous fait ! J'irai l'en remercier avec ma fille... Mais parlons de cette brouille. Avez-vous eu avec Esther quelque difficulté ?

— Mon bon monsieur, si vous le lui demandiez vous-même ? Elle ne m'en a rien dit. Vous sauriez alors si elle me reproche quelque chose. Quant à moi, je ne lui reproche rien !

— Entre enfants, ces sortes d'enquêtes sont moins solennelles ! J'aime mieux que la question vienne de vous, Pauline !

— Je vous obéirai, mon bon monsieur, répliqua M^{lle} Collineau.

Mais elle eut une larme à la joue, et Hardoin l'embrassa au front.

(A suivre.)

HONORÉ DE BOUZAÏS.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886.

UNE MAISON
Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,

Dont le rez-de-chaussée sert actuellement de salle de ventes.

S'adresser, pour traiter, à M. GORINRAU, boulanger, rue du Portail-Louis, ou à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
L'ÉTABLISSEMENT
DES

FOURS A CHAUX
DE DAMPIERRE.

Situé à six kilomètres de Saumur, Avec les MAISONS d'habitation, jardin bien affrété, vastes servitudes, vignes, bois et carrière.

S'adresser à M^{me} CHIVERT, à Saumur, rue d'Alsace, 13, ou au notaire.

Tribunal civil de première instance d'Angers.

Études de M^e EDGARD GRANGÉ, avoué à Angers, boulevard de la Mairie, 6, et de M^e GASNIER, notaire, même ville, rue Saint-Denis, 1.

VENTE

Sur conversion de saisie immobilière.

Le SAMEDI 27 FÉVRIER 1886, à une heure, en l'étude de M^e Gasnier, notaire à Angers, rue Saint-Denis, 1, d'un bel immeuble, servant d'institution pour les jeunes filles, situé ville d'Angers, avenue du Mail et rue des Quinconces prolongée.

Contenance : 2,680 mètres carrés environ.

Mise à prix : 180,000 fr.

Plus les frais et charges.

S'adresser, sur les lieux, pour visiter l'immeuble à vendre, et pour tous autres renseignements :

A M^e GASNIER, rue Saint-Denis, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ;

A M^e EDGARD GRANGÉ, boulevard de la Mairie, 6, avoué poursuivant la vente ;

A M^e BONIN, rue du Commerce, 16, avoué de la partie saisie.

EDGARD GRANGÉ.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
Le Jeudi 18 février 1886, à une heure du soir.

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu :

Bois de lits, buffet de salle à manger, table à rallonges et console en acajou, belle commode Louis XVI avec incrustations en cuivre, table de nuit, fauteuils, canapés, chaises cannées et garnies en tapisserie, glaces, pendule, rideaux, couvertures en laine et en coton, sommiers, matelas, couvertes, traversins, serviettes, essuie-mains, batterie de cuisine et fontaine en cuivre, bascule, poêle, cuisinière, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Une vaste MAISON double

Avec nombreuses servitudes. Située au Pont-Fouchard, sur la route. Grand emplacement propre au commerce.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Paul TAVEAU, expert au Pont-Fouchard. (133)

Établissement d'Horticulture
JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils
Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS
de toutes grandeurs

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une **JUMENT**, gris pommelé, âgée de 5 ans, taille 1^m58, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

ROBES & MANTEAUX

Coupe et Éléance.

M^{me} J. BOLOGNESI a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son atelier de couture rue Dacier, n° 21, et que l'on trouvera chez elle le choix le plus varié des Nouveautés de la saison.

On demande des OUVRIÈRES et une APPRENTIE. (130)

3, Rue d'Orléans, 3

OURTOULE

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.

Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et falence, chenets, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte émaillée et émaillée, buanderies, etc., etc.

Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier.

Prix modérés.

LIVRE-BARÈMES G^o 1^o Toutes calculations faites ; 2^o Caisse d'épargne de 1 à 2,000 fr. ; 3^o Revenu 0/0 des Rentes, Obligations Ville de Paris, Chemins de fer, etc. ; Renseignements divers. **Prix : 2 f. 50.** — S'adresser, à Saumur, à MM. ROBINÉ (rue Cendrière), BROUM (Café de Paris), CROCHIN (rue de Poitiers) et Libraires. — M. PIAT (maire) l'expédie franco 2 fr. 75. (115)

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocaille à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

Offres et Demandes

Une bonne maison de photographie demande un **jeune homme** désireux d'apprendre la photographie.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une **caissière** ayant l'habitude de la vente au détail. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON de Nouveautés demande un **HOMME SÉRIeux**, muni de très-bonnes références, comme garçon de magasin. S'adresser à MM. MEXME frères, rue d'Orléans. (114)

ON DEMANDE un **apprenti** pour une bonne maison d'épicerie. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une **domestique** sérieuse, pouvant offrir de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} Hervé, ANCIENNE COUPEUSE des Magasins « A la Ville de Saumur », a l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de s'établir rue Saint-Jean, 6, Saumur. On trouvera chez elle toutes les nouveautés de saisons à des prix très-modérés. M^{me} Hervé fera tout ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (81)

VOUS QUI TOUSSEZ! Rappelez-vous que les **BONBONS GRAMONT** au goudron sont le seul remède radical de la **Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Enrouements.** — D'un goût agréable, d'une absorption facile (les enfants les sucent par plaisir), ils économisent vingt fois leur prix en épargnant à ceux qui toussent l'achat de pastilles, pâtes pectorales, tisanes, etc., etc., et amènent rapidement la guérison. — Demandez conseil à votre médecin et toujours sa réponse sera invariable : **« Vous toussiez ; sucez des Bonbons Gramont. »** Prix : la boîte 1.75 ; 1/2 boîte 1.25. Se méfier des imitations. Exiger rigoureusement la signature de D^r GRAMONT. Dépôt à Saumur : pharm. GABLIN, rue d'Orléans, 27, et princ. pharm.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 FÉVRIER 1886

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 64	81 75	Est	803 75	805	Obligations.			Gaz parisien	519 25	519
3 % amortissable	84 25	84 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1268	1262 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	523	523	Est	393 75	384 50
3 1/2 % (nouveau)	106 65	106 50	Midi	1160	1161 25	1865, 4 %	527 50	524 50	Midi	385 75	385 75
4 1/2 % (nouveau)	109 33	109 40	Nord	1551 25	1550	1869, 3 %	407	407 50	Nord	393 50	393 50
Obligations du Trésor	510	512	Orléans	1362 50	1362 50	1871, 5 %	397 50	397	Orléans	387 50	387 75
Banque de France	4402 50	4380	Ouest	877 50	878 75	1875, 4 %	519 50	520	Ouest	385 75	385
Société Générale	448 75	448 75	Compagnie parisienne du Gaz	1328 75	1525	1876, 4 %	519 25	520	Paris-Lyon-Méditerranée	384	384 50
Comptoir d'escompte	983	980	Canal de Suez	2165	2160	Bons de liquid. Ville de Paris	530	530	Paris-Bourbonnais	386	387 50
Crédit Lyonnais	518 75	517 50	C. gén. Transatlantique	480	481 25	Obligations communales 1879	463 25	463	Paris-Bourbonnais	386	387 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1332 50	1335	Russe 5 0/0 1870	97 50	97 75	Obligat. foncières 1879 3 %	457	457 50	Canal de Suez	588	590
Crédit mobilier	215	215				Obligat. foncières 1883 3 %	373 50	373			

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					SAUMUR - BOURGUEIL					BOURGUEIL - SAUMUR				
Heure	Matin	Soir	Express	Omni-bus	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte			
8 heures	8 minutes du matin	—	—	—	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	
6 heures	55 minutes du matin	—	—	—	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	—	5 33	9 06	1 25	6 50	8 26	12 18	6 20	
9 heures	—	—	—	—	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	7 13	10 26	2 16	5 28	8 54	—	5 42	9 15	1 24	7 05	8 31	12 25	6 28	
11 heures	—	—	—	—	6 39	7 52	9 27	1 40	4 30	8 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	—	—	—	—	—	—	—	—
8 heures	26 minutes du matin	—	—	—	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	6 07	9 21	1 19	4 37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9 heures	—	—	—	—	6 15	7 32	1 24	4 02	7 55	6 15	9 31	1 27	4 45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10 heures	—	—	—	—	6 23	7 39	1 32	4 13	8 03	6 25	9 43	1 35	4 53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11 heures	—	—	—	—	6 39	7 52	1 40	4 30	8 19	6 49	10 09	1 43	5 01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—